



Passage à Andrésy

Dimanche 8 mars 2026

→ Circulation interdite de 11h30 à 18h00

➔ Stationnement interdit de 00h30 à 18h00

ROUTE DÉPARTEMENTALE 55

(de la rue de l'Hautil à la rue du Général Leclerc)

ACCÈS FERMÉS

- Sente des Cures → Sente des Clos à la Lune → Voie d'insertion → Sente des Belhates
→ Sente des Murgets Verts → Chemin de la Croix Saint-Marc RD 55 via Salvador-Allende → Rue du Gal-Leclerc
→ Rue des Cardinettes

PLAN DE CIRCULATION



**Anticipez vos déplacements / Évitez le stationnement sur les axes concernés /
Privilégiez les itinéraires alternatifs / Suivez les consignes des forces de sécurité et signaleurs**

Renseignements : police municipale, tel. 01 39 27 11 50
police.municipale@andresy.com

ANDRÉSY

